

ÉVÊCHÉ  
DE QUIMPER



Quimper, le 13 Janvier 1903.

Bien cher Monsieur le Recteur,

J'ai le devoir de vous communiquer la lettre que je viens de recevoir de M. le Préfet du Finistère, en vous priant de vouloir bien me transmettre sans retard les observations que vous croiriez devoir faire.

La pensée de l'Évêque, en cela conforme à celle de son Clergé, est que nous devons continuer à prêcher et à catéchiser en français là où l'auditoire est français, alternativement en français et en breton là où l'auditoire est mélangé, et enfin seulement en breton là où l'auditoire est exclusivement breton.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS-VIRGILE,

Évêque de Quimper & de Léon.



PRÉFECTURE  
du Finistère

2<sup>e</sup> DIVISION

2<sup>e</sup> BUREAU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Quimper, le 10 Janvier 1903.

OBJET :

*Emploi abusif du breton dans les instructions religieuses et le catéchisme.*

Monsieur l'Évêque,

J'ai l'honneur de vous informer que par décision de M. le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, en date du 9 courant, je retiens, à titre d'exemple, les mandats de traitement, pour le trimestre qui vient d'échoir, de 31 ecclésiastiques, les plus compromis parmi ceux qui, dans votre diocèse, persistent à faire de parti-pris usage du breton dans leurs instructions et l'enseignement du catéchisme. Ce sont :

MM. ....  
.....  
.....

Monsieur le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, m'invite à vous faire savoir, en vous notifiant sa décision, que pareille retenue sera faite pour les trimestres à venir, tant que les prêtres sus-visés ne feront pas emploi de la langue française dans leurs instructions et dans l'enseignement du catéchisme.

Je devrai donc, avant l'expiration du trimestre en cours, lui faire connaître les modifications qui auront pu survenir à ce point de vue.

Veuillez agréer, Monsieur l'Évêque, l'assurance de ma haute considération.

Pour le Préfet,

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ,

Ménard.